



Montreuil, 20 mai 2020

Monsieur François NOGUE
 Directeur RH du GPU
 2 place aux Etoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

La crise sanitaire que nous traversons a impacté fortement le quotidien des cheminots, qui ont dû dans l'urgence adapter leur quotidien aux gestes barrière pour assurer la production, basculer massivement en télétravail, ou encore rester confinés pour différentes raisons.

Alors que le déconfinement est engagé sous la pression des pouvoirs publics, et avec des motivations essentiellement économiques, il apparaît que les conditions d'exercice de nos métiers sont fortement dégradées. Les cheminots n'entendent pas dans ce contexte se laisser bercer par les discours bienveillants, et les louanges quant à leur engagement dans cette période singulière.

D'autant que la réalité apparaît beaucoup moins reluisante que la communication d'entreprise.

Les annonces du Président quant à la situation financière de l'entreprise, et les mesures qu'il entend mettre en œuvre, augurent d'une certaine continuité quant aux potions amères dont les cheminots ont été abreuvés ces dernières années.

En premier lieu, la situation de l'emploi déjà mise à mal par les trajectoires financières de ces dernières années est fortement dégradée et ne permet pas d'assurer la production dans de bonnes conditions.

L'arrêt des recrutements dans de nombreux métiers et filières ces derniers mois, nécessite un plan de rattrapage massif pour espérer résoudre progressivement l'équation charge/ressource. Cela nécessite également de revenir sur la politique d'externalisation massive menée tout particulièrement par SNCF Réseau, qui en réalité ne sert qu'à alimenter les profits des géants du BTP, tout en mettant en danger le maintien de compétences essentielles dont les cheminots sont détenteurs. Enfin, la priorité doit aussi porter sur le recrutement des milliers d'intérimaires, CDD et alternants et la réhumanisation des gares et des trains.

Ces éléments ont notamment fait l'objet de discussions dans le cadre de la table ronde du 5 mars dernier, dont nous attendons qu'ils se traduisent dans le concret.

Force est de constater que la NAO sur les salaires qui devait être avancée à avril, n'est toujours pas convoquée. Les marges de manœuvre pour acter une augmentation générale des salaires, existent bel et bien. Les dispositifs d'intéressement, ou encore les primes et autres gratifications individuelles indexées sur l'atteinte des objectifs pourraient à l'évidence être réorientés vers le salaire des cheminots de tous les collègues.

La réduction des investissements annoncés par le président, ne doit pas se traduire par l'abandon de milliers de Km de « petites lignes » faute de financement que ce soit par l'Etat ou dans le cadre des Contrats de Plan Etat/Région et *in fine* faire l'objet d'un transfert de gestion aux régions et à des gestionnaires d'infrastructure tiers.

Nous attendons des engagements, quant au maintien et au développement de ces lignes essentielles pour irriguer nos territoires. De même, les TET doivent être relancés, et singulièrement les liaisons de nuit.



Sur le plan social, la ponction de 6 jours de repos aux cheminots, dont on loue par ailleurs l'engagement sans faille, a généré un fort mécontentement dans le corps social. Ils doivent donc être rendus aux cheminots.

Le dispositif de chômage partiel, doit aussi cesser sans tarder, d'autant qu'il n'est pas sans conséquences pour les cheminots.

De même, le télétravail ou encore la digitalisation des relations sociales et des instances et autres réunions virtuelles ne sauraient constituer un mode d'organisation durable dans l'entreprise.

Par ailleurs, la réforme ferroviaire de 2018, outre qu'elle a acté un nouvel éclatement de l'entreprise, a aussi acté la fin du recrutement au statut. L'échec des discussions de Branche sur le volet classifications et rémunération que la direction entendait transposer dans l'entreprise, nécessite d'une part de relancer les discussions de Branche sur d'autres bases, mais aussi de définir le cadre social applicable dans le GPU en termes de rémunération et de déroulement de carrière.

Enfin, malgré la volonté affichée de jeter les bases d'un dialogue social en rupture avec les pratiques de ces dernières années, force est de constater que les Tables rondes métiers organisées ces derniers jours ont surtout révélé des activités et SA à la manœuvre pour préserver leur autonomie, face à la nécessité révélée par cette crise de réinstaller des lignes métiers transversales et prescriptrices.

Ainsi, conformément à l'article 4.2 du titre 2 du RHO826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose une Demande de Concertation Immédiate concernant les points suivants :

EMPLOI :

- Un plan de recrutement et une trajectoire emploi pour répondre aux besoins de la production ;
- Un plan de rattrapage des recrutements et des formations initiales et continues ;
- La régularisation d'intérimaires, CDD, alternants ;
- La réhumanisation des gares et des trains ;
- La réinternalisation d'emplois dans toutes les filières et tous les métiers.

SALAIRES :

- Une augmentation générale des salaires, dans le cadre de NAO à convoquer d'urgence ;
- Le maintien et développement des « petites lignes » en garantissant les investissements nécessaires.

SERVICE PUBLIC :

- Un plan de relance ambitieux et pérenne de FRET SNCF ;
- Le développement des TET et la relance de relations de nuit.

DIALOGUE SOCIAL ET DROITS DES CHEMINOTS :

- La restitution des 6 jours de repos pris par la Direction ;
- L'arrêt des dispositifs d'exception (Télétravail/Chômage partiel/IRP à distance etc..) ;
- La réouverture du volet classifications et rémunération sur d'autres bases au niveau de la Branche ;
- Un dialogue social plus constructif et structuré y compris sur les sujets métiers.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Laurent BRUN
Secrétaire Général

